

## Conditions Générales Forfait – Autonomie

« Gardez la maîtrise quotidienne de votre business »

### Informations Générales



Le Forfait Autonomie est **exclusivement réservé** aux professionnels ayant le statut d'indépendant sur les Cantons de Genève et Vaud selon **les conditions suivantes**:

1. La tenue administrative, comptable et fiscale professionnelle est effectuée **en totale autonomie par le client**
2. Toutes les démarches obligatoires liées à la prise d'activité indépendante **doivent obligatoirement avoir été effectuées au préalable** (*inscription à l'AVS (effectué ou en cours), permis de travail/de séjour valide, ect.*) selon les modalités en vigueur dans le canton où est exercée l'activité commerciale
3. La tenue comptable est **exclusivement établie sur la base des encaissements et décaissements** (*le traitement comptable intervient lors de(s) le/les encaissement(s) et/ou le/les décaissement(s) via le(s) compte(s) bancaire(s) et/ou la/les caisse(s)*)
4. **Aucune** gestion de stock (*pas d'inventaire*)
5. **Aucune** gestion des Ressources Humaines (*aucun salarié*)
6. **Non Assujetti à la TVA**

**NOTE BENE** : Afin d'éviter tout désagrément auprès des autorités compétentes, il est **fortement recommandé** d'avoir des notions basiques de comptabilité ainsi qu'une totale connaissances des modalités obligatoires de la législation en vigueur du canton dont l'activité commerciale dépend.

Si l'une de ces conditions n'est pas respecté, **seul le forfait SÉRÉNITÉ peut-être proposé** (*forfait sur mesure selon les données inscrites dans la présente fiche de renseignements – profil professionnel*)



L'ensemble des tarifs indiqués sont Hors Taxes

### Le Forfait

Le forfait Autonomie a pour **but** d'établir le rapport de gestion (Bilan et Compte de résultat) de l'activité commerciale de l'année précédente notamment indispensable pour l'élaboration de la déclaration fiscale.

Les honoraires évalués à hauteur de **350 CHF** sont **uniques** et ne subissent **aucune réévaluation tarifaire** dans la mesure où les données chiffrées sont traitées par le client et indépendamment du volume de l'activité commerciale.

## Tarifs

- ✓ **(1) Remise de l'annexe « PRO – Comptabilité Annuelle » : 35 CHF**
- ✓ **Accompagnement professionnel (une demi-heure) d'utilisation : 65 CHF**
- ✓ **Traitement de l'annexe : 100 CHF**
- ✓ **Élaboration du rapport de gestion non normé (exempté de l'art. 957 du CO et suivants) : 150 CHF**
- ✓ **Transmission du rapport de gestion pour signature : inclus**

**(1)** L'annexe est conçue sur la base d'un fichier Excel automatisé qui peut être **utilisé en tout temps et de manière illimitée** durant toute la vie de l'activité commerciale.

## Transmission des documents

L'ensemble des documents à transmettre (selon la « Liste des documents à transmettre – Forfait Sérénité ») peuvent être transmis comme suit :

- ➔ **Dépôt physique** : Sous enveloppe dûment fermée portant la mention : « **DB Fidu&Co – votre prénom et votre NOM** » à l'adresse suivante (Bureau situé au sein des locaux professionnels de NEOS SUISSE SA) :

**DB Fidu&Co**  
**Chemin des Églantines 4**  
**1219 Châtelaine (Vernier)**

- ➔ **Dépôt numérique** : Uniquement par le biais de la plateforme Swisstransfer (voir le lien internet)
  - Lien Internet SwissTransfer: <https://www.swisstransfer.com/fr-fr>
  - Adresse mail destinataire à utiliser : [d.buon.dbfc@gmail.com](mailto:d.buon.dbfc@gmail.com)

L'ensemble des documents numérisés doit **obligatoirement** être sous format PDF et nommés **(50 caractères MAXIMUM)** sans aucun symbole. Auquel cas, le document numérisé ne peut être traité.

## Modalités de paiement

- ✓ **100% du montant total** : dès acceptation de l'offre et transmission des documents